



DE 0 A 6 ANS : LA PREMIÈRE FORMATION MORALE

Commençons par voir comment, et à quel âge, donner à nos enfants le sens du bien et du mal.

Les tout-petits sont-ils innocents ?

Il règne actuellement une tendance qui semble ne pas avoir conscience que les racines du mal existent déjà chez les tout-petits. Les exemples foisonnent, venant d'institutrices qui se heurtent à l'aveuglement des mamans, persuadées que "ce n'est pas grave, ça s'arrangera tout seul..." Il ne leur vient pas à l'esprit que leurs petits, eux aussi, puissent être marqués par les séquelles du péché originel, par l'attraction vers le mal. C'est pourtant bien ce qu'affirme le psaume 50 :

Moi je suis né dans la faute, j'étais pécheur dès le sein de ma mère (Ps 50,7).

Et le Catéchisme de l'Église Catholique rappelle très opportunément que, tout comme nous,

naissant avec une nature humaine déchue et entachée par le péché originel, les enfants aussi ont besoin de la nouvelle naissance dans le baptême, afin d'être libérés du pouvoir des ténèbres et d'être transférés dans le domaine de la liberté des enfants de Dieu, à laquelle tous les hommes sont appelés. (CEC 1250)

Cependant, même après le baptême, la nature humaine garde les conséquences du péché originel : concupiscence, ignorance, etc., même chez les tout-petits. Ne pas le reconnaître entraîne un aveuglement qui, en éducation, risque d'être très lourd de conséquences :

Cette idée de l'innocence des enfants - que l'on rencontre aujourd'hui au détour de toute conversation à base de lieux communs - repose sur une certaine confusion d'esprit.

Les enfants ne sont pas innocents, ils sont sans défense devant un monde qui ne ménage rien ni personne, et c'est cette faiblesse devant tout ce qui peut les menacer qui doit susciter en nous pitié et sollicitude.

Mais, entre faiblesse et innocence, la différence est de taille. Si l'on observe les enfants, il ne faut pas beaucoup de temps pour s'apercevoir que toutes les racines du péché sont déjà là : jalousie, cruauté, égoïsme, paresse, gourmandise, etc. Des racines qui ne demandent qu'à grandir et qui ne s'en privent pas, bonne éducation ou pas.

Il faut bien plus que de la pédagogie pour tarir cette source noire qui surgit des cœurs de pierre et qui répand le mal plus efficacement qu'un désherbant ne transforme un pré en désert. La meilleure éducation possible endigue le pire, mais elle ne crée pas un saint. Et, sans sainteté, il n'y a pas de vie éternelle possible.

P. Nicolas Hedreul-Tanouarn o.p. dans préface à "Anne de Guigné"

Bien sûr, nos tout-petits sont parfois très mignons... à certaines heures ! Ils ne sont pourtant pas des anges : nous ne pouvons que constater, et admettre, qu'eux aussi restent marqués par les

conséquences du péché originel. Il devient alors nécessaire, écrivait le Père Marcel Gillet, de "contrecarrer par l'éducation et le sens moral, ces mauvaises tendances qui, sinon, envahiront tout le psychisme", et de leur apprendre à lutter contre leurs défauts ; et cela sans attendre. Le plus tôt sera le mieux.

Cette première formation morale doit commencer très tôt

La plupart des psychologues considèrent que les assises morales sont placées dans le psychisme entre 3 ans et 5 ans 1/2 et que, "*avant 6 ans, les jeux sont faits*". Retenons donc cette période de 3 à 6 ans comme décisive pour la formation de la conscience.

L'éducation de la conscience est une tâche de toute la vie. Dès les premières années, elle éveille l'enfant à la connaissance et à la pratique de la loi intérieure reconnue par la conscience morale. (CEC 1784)

Soyons donc assurés que cette formation morale doit commencer dès le plus jeune âge.

Tobie eut un fils auquel il donna son nom et qu'il instruisit dès l'enfance à craindre Dieu et à s'abstenir de tout péché. (Tb 1,9)

On pourrait être tenté de penser que, pour entreprendre la formation morale, il vaut mieux attendre que les enfants soient en âge de "comprendre", qu'on puisse leur "expliquer" pourquoi telle chose est bien, telle autre est mal... Ce serait une erreur grave, et lourde de conséquences.

L'éveil du sens moral se situe autour de 5-6 ans, donc avant l'âge de raison ; mais c'est encore avant, dès les toutes premières années, que la formation morale devra être commencée.

Elle ne se fera pas sans quelques contraintes indispensables, faute de quoi de mauvaises habitudes occuperont vite le terrain... et pour longtemps.

Dès les premières années, donner de bonnes habitudes

Une habitude s'acquiert par la répétition fréquente d'un même acte. Elle devient alors comme une seconde nature.

Il y a de bonnes et de mauvaises habitudes : notre rôle consiste à favoriser les bonnes et éviter le développement des mauvaises. Comparons avec le jardinage : les toutes petites mauvaises herbes s'arrachent bien plus facilement que les grandes, dont les racines se sont profondément ancrées en terre...

De même, chez nos tout-petits, n'hésitons pas à « corriger », « redresser » (au sens noble du mot : remettre droit) ce qui a besoin de l'être.

Pour donner à un petit le sens du bien et du mal, il n'est pas encore possible d'expliquer *pourquoi* ceci est bien, pourquoi cela est mal. Ce sera pour plus tard, quand sa raison sera éveillée.

Mais ce qui est possible - ce qu'il faut faire - c'est de lui donner de bonnes habitudes : lui inculquer les réflexes d'un comportement conforme au sens moral : faire ce qui est bien, éviter ce qui est mal.

"Le privilège de l'habitude est de rendre facile et naturel ce qui peut paraître étrange à celui qui n'a pas cette habitude. Le geste habituel garde une éternelle jeunesse." (P. Gillet)

Avec des tout-petits, faire prendre de bonnes habitudes ne peut se faire qu'en créant des mécanismes : c'est une sorte de "dressage". Entendons-nous bien : ce terme, ici, ne signifie nullement que l'on prenne le petit enfant pour un animal sans raison.

Mais avant l'éveil de la raison, le seul moyen de le former est cette répétition automatique des gestes et comportements encouragés : on habitue ses facultés sensibles à ne pas agir n'importe comment.

Si ces bonnes habitudes sont prises dès la petite enfance et sont soutenues par beaucoup d'amour (condition indispensable !), elles resteront acquises, "ancrées" en lui. C'est ce qui permettra de dépasser les remous de l'adolescence, quand il aura tendance à tout envoyer promener.

Quelques exemples ?

- ▶ ☒Rangement : les jouets le soir ; plus tard, ses vêtements, le cartable à préparer pour le lendemain.
- ▶ ☒Politesse : dire "bonjour", "merci", "s'il vous plaît", etc.
- ▶ ☒Obéissance : respecter certaines interdictions, par exemple les objets qu'on ne doit pas toucher (la clé du buffet, le couteau, un outil dangereux, les allumettes, etc.)
- ▶ ☒Habitudes spirituelles, aussi : offrande du matin, prière du soir...

Travail de longue durée et de patience pour les parents... mais d'autant plus facile qu'on l'aura entrepris de bonne heure.

Suivre les étapes du développement psychique de l'enfant

1) Le tout-petit

Le seul langage qu'il soit capable de comprendre pour commencer (dès 8 ou 10 mois), c'est *oui* ou *non*. Cela va se faire surtout, dans un premier temps, par des injonctions négatives : "*Non, tu ne touches pas.*" Et si le petit réagit : "*C'est comme ça*".

Remarquons qu'une grande partie des 10 commandements nous a été donnée également sous une forme négative : *Tu ne tueras pas, tu ne mentiras pas, tu ne voleras pas...* Ces commandements, pourtant, nous sont bien donnés pour notre bien : ces interdictions sont à comprendre dans le même sens qu'une étiquette "ne pas avaler" sur une bouteille de poison. De même, beaucoup d'interdictions sont imposées à l'enfant pour son bien, par souci de sa sécurité : on ne touche pas le feu, ni le couteau, on ne va pas tout seul vers le bassin, on ne traverse pas la rue sans donner la main... Inconsciemment, l'enfant sentira vite que c'est pour le protéger.

2) Autour de 3 ans : "c'est permis, c'est défendu...". "Il faut... il ne faut pas..."

C'est l'âge de l'obéissance "inconditionnelle" : ce qui importe, c'est que l'enfant respecte les limites qui lui sont imposées, qu'il acquière l'habitude d'obéir, de dire la vérité, de demander pardon, etc.

On ne lui demande pas son avis, cela ne se discute pas : "on ne fait pas ça".

On le voit : à cet âge, l'éducation de l'obéissance tient un rôle de premier plan (voir au chapitre *éducation de la liberté*).

3) A partir de 4 ans : "c'est bien, c'est mal".

L'éveil du sens moral se fait, normalement, avec l'âge de raison, âge de la découverte d'une loi objective. C'est alors que l'on pourra *expliquer* pourquoi telle chose est bien, telle autre mal.

Mais déjà dès 4 ans, on peut dire : "c'est bien, c'est mal" : l'enfant est à l'âge des certitudes fondées sur la parole de papa et maman : de simples *affirmations* lui suffisent amplement pour diriger sa vie.

La parole de papa ou *maman ne se discute pas*. Maman a dit "Non" : non, c'est non, il ne faut pas faire. Et si l'on contrevient, on est puni. C'est "automatique" !

4) Entre 6 et 9 ans

Au fur et à mesure que l'intelligence s'ouvre et que la raison s'éveille, il devient possible de faire comprendre les raisons pour lesquelles on exige telle ou telle chose. On peut ainsi inspirer à l'enfant l'horreur du mal et du péché.

La formation "pratique" que l'enfant a reçue jusqu'ici doit alors être complétée par l'enseignement du catéchisme sur les commandements : cet enseignement se fera lui aussi progressivement, en fonction de l'âge de l'enfant. Et l'enfant le recevra et le comprendra d'autant mieux qu'il en aura déjà une réelle expérience vécue.

Ensuite, nous quittons la toute première enfance... Résumons l'ensemble de ces premières étapes :

- » Avant 6 ans : mise en place des valeurs fondamentales, premières bases de la vie morale. Éveil de la conscience. (Simultanément, développement de la vie de prière).
- » De 6 à 9 ans : développement de la conscience, sens du bien et du mal. Et mise en application dans la vie pratique. Ces principes, pour résister à l'usure du temps, ont besoin d'être étés fondés sur beaucoup d'amour.
- » Entre 9 et 12 ans ("*l'enfance adulte*"), ce sera le moment de mettre en place des idées justes et une vie réglée sur de bonnes habitudes. C'est là le plus sûr moyen de bien préparer l'enfant à surmonter les remous de l'adolescence.

Fonder le sens moral sur de bonnes bases

Donner à l'enfant un réel sens moral, vrai et profond, fait partie de notre rôle d'éducateurs. Si nous voulons éviter que l'enfant n'ait un jour envie de tout remettre en question, comme il est important de l'établir sur des bases saines, objectives, solides.

Par exemple, il importe de bien faire, dès 4 ou 5 ans, la distinction entre "péché" et "bêtise" : ce qui a été fait mal volontairement, "exprès", par méchanceté, ou ce qui est dû simplement à une maladresse.

Ainsi, il est plus grave de casser un verre à moutarde en le jetant par terre par colère (ça, c'est un péché), que de casser un joli vase en cristal par maladresse (ça, c'est une bêtise), alors qu'on a voulu rendre service ou faire plaisir à maman...

Bien avant qu'il ne soit question de confession, l'enfant a déjà bâti dans sa tête une sorte de code : telle chose est bien, telle autre est mal ; ou telle autre, mauvaise en soi, lui paraît normale. Pourquoi ?

Tout simplement parce que l'enfant, logique au fond, mesure qu'un acte est fautive si celui-ci a été suivi d'une punition, et juge de la gravité de la "fautive" d'après l'importance de la correction qui a suivi : "J'ai cassé un objet, je me suis fait punir, donc c'est un péché"

Ce même jour, le même enfant aura eu un mouvement de jalousie envers son petit frère, cela ne nous a pas gênés, nous n'avons pas sévi ; évidemment devant Dieu, il n'y a pas eu fautive, puisqu'il n'y a pas eu intention chez l'enfant. Mais du fait de cette absence de punition, c'est une déviation qui ne se redresse pas.

L'absence du châtimeur lorsqu'il y a eu fautive ou, au contraire, une sanction imméritée sont des erreurs en éducation qui ne devraient jamais se produire. Nous devrions toujours agir objectivement en cette matière, mais nous ne sommes pas toujours maîtres de nos réflexes.

C'est pourquoi un examen de conscience permet de remettre les choses à leur place et de donner à chaque acte la valeur qui lui est due.

Cécile Damez. *Première confession, première communion*

Ces remarques sont extrêmement importantes pour la formation d'une conscience morale juste. Et s'il nous arrive de nous énerver et de donner une sanction imméritée (fatigue, colère...), n'hésitons pas à faire le point avec l'enfant et de lui demander pardon. Ce n'est pas descendre de notre piédestal, ni perdre notre autorité, bien au contraire : c'est rétablir une relation juste, qui nous gardera la confiance de l'enfant.

En conclusion

Pour donner aux enfants le sens du bien et du mal et leur apprendre à lutter contre leurs défauts, ce serait une erreur funeste d'attendre que l'enfant, autour de sept ans, soit en âge de "comprendre", de vouloir le raisonner : les racines du mal n'auront déjà eu que trop le temps de se développer, de "s'installer" dans le cœur de l'enfant et de le durcir.

Et alors, le cœur obscurci, il ne pourra plus du tout comprendre pourquoi telle chose est *bien* ou *mal*.

Or, c'est en ces toutes premières années qu'il est le plus facile de commencer leur formation morale. Car avant 6 ans, la simple affirmation "c'est bien, c'est mal," suffit pour que l'enfant y adhère... à la condition, bien sûr, d'être étayée par l'exemple des parents et éducateurs :

Le tout jeune enfant a le sentiment très net du bien moral et religieux : il adhère spontanément à l'opinion de ses parents quand ils lui disent qu'il est bien de faire telle chose, qu'il est mal de faire telle autre. C'est qu'il n'est pas encore en mesure de discerner lui-même le bien moral et religieux en toute sécurité ; faute de quoi il donne sa confiance à ses parents et à ses éducateurs.

(Père Gillet)

Mais à partir de "l'âge de raison", et surtout à partir de 9 ans, il en ira différemment :

Dès lors, les parents devront justifier par la raison ce qu'ils demandent à leurs enfants et veiller au sérieux des arguments par lesquels ils désirent développer la foi de leurs enfants et influencer sur leur conduite, qu'il s'agisse des preuves de l'existence de Dieu ou de réprimer une tendance à la mollesse. (...) En tous cas, il ne faut jamais donner de fausses raisons pour justifier ce que l'on exige en éducation.

(Père Gillet)